



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 31 mars 2010
A 18H30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, GRANGEAUD Roger, LAPALU Christian, PAGES Jocelyne, PECH Daniel, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine

| | |
|--|-----------|
| Nombre de conseillers en exercice : | 11 |
| Nombre de conseillers présents : | 10 |
| Nombre de conseillers absents : | 01 |
| Procurations : | 01 |

Secrétaire de séance : Mme Joëlle GOUY-RATAJCZAK

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

- **Vote des Taux Communaux – Délibération**

La compétence voirie est retirée en 2010 des compétences de la Communauté de Communes. Cette compétence est désormais fiscalisée (taux porté sur la feuille d'impôts locaux), en conséquence la municipalité a décidée de réduire les taux des impôts locaux pour qu'il n'y ait aucun impact sur la fiscalité du contribuable.

Les taux communaux 2010 passent :

- Taxe Habitation : de 31.91% à 29.82%
- Taxe Foncière bâtie : de 40.07% à 37.45%
- Taxe Foncière non bâtie : 126.47% à 118.19%

Accord à l'unanimité

- **Principe d'adhésion de la Commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne – Délibération**

Ce choix constitue une décision de principe qui n'engage pas définitivement et irrémédiablement le Conseil Municipal. Il devra permettre d'affiner les études complémentaires de retrait-adhésion, actuellement en cours de réalisation.

Pour : 09 Abstention : 01

- **Principe d'adhésion de la Commune au Centre Social Intercommunal**

Monsieur le Maire informe ses collègues que dans le cas d'une adhésion définitive de la commune à une EPCI, la compétence Action Sociale redeviendra communale. Cette compétence est aujourd'hui exercée par la Communauté de Communes qui dispose pour cela de locaux au sein de son siège, situé à Ginestas. Il convient de délibérer sur le principe d'une adhésion de la commune au Centre Social Intercommunal, qui pourrait siéger dans les locaux actuels. Ce choix constitue une décision de principe, qui n'engage pas définitivement et irrémédiablement le Conseil Municipal.

Accord à l'unanimité

- **Règlement de facture avant vote du Budget Primitif M14 à Menuiserie MARTY Thierry – Délibération**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de régler avant le vote du budget primitif M14 de l'année 2010 la facture Menuiserie MARTY Thierry qui correspond au remplacement de la porte de la Mairie pour un montant de 1982.97 €.

Accord à l'unanimité

- **Règlement facture avant vote du Budget Primitif CCAS à INTERMARCHE Lézignan – Délibération**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de régler avant le vote du budget primitif M14 de l'année 2010 la facture Intermarché Lézignan qui correspond à l'achat supplémentaire de chocolats de Noël pour un montant de 176.69 €.

Accord à l'unanimité

- **Renouvellement du contrat d'entretien et maintenance du réseau Eclairage Public – Délibération**

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de renouveler le contrat d'entretien et de maintenance des installations d'éclairage public. Il leur fait part de la proposition faite par la Société Narbonnaise d'Electrification qui s'élève à 4 353.44 € TTC annuel.

Accord à l'unanimité

- **Octroi d'une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) concernant Mme Rose-marie MIRON – Délibération**

Monsieur le Maire propose, compte tenu des heures supplémentaires qu'exécutera cet agent, le paiement d'une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires à raison des heures réellement effectuées.

Accord à l'unanimité

- **Demande d'aide de l'Association Aude Solidarité pour les populations de la région Poitou-Charentes**

Le CCAS versera une subvention de 100 €.

- **Courrier de M. et Mme André LOPEZ**

M. et Mme Lopez font part de leur souhait de réserver le lot n° 17 dans le futur Lotissement « Les Mazes III ».

- **Courrier information SHERPA**

Le SHERPA Languedoc Roussillon informe que les journées attelages de Ginestas auront lieu le samedi 22 et le dimanche 23 mai 2010.

Les attelages traverseront la commune de Ventenac le samedi 22 mai.

FIN DE SEANCE : 19h30